

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 95 (1944)
Heft: 7

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNICATIONS

Chauffage moderne au bois

Nous pouvons nous estimer fort heureux, qu'à l'heure actuelle, nos forêts soient en état de nous fournir un combustible parfait à tous points de vue. Que ferions-nous aujourd'hui sans bois de feu, quand les importations de charbon, de coke et de mazout sont insuffisantes et que l'énergie électrique nous fait parfois défaut.

Mais tout aussi important que la possibilité de s'approvisionner en bois de feu de nos forêts est le fait que nous possédons aussi une technique moderne de chauffage. Grâce à elle, nous sommes en mesure de brûler notre bois d'une manière rationnelle, commode et économique. Le développement de la technique du chauffage est de date récente; il est dû, en grande partie, aux résultats des efforts de l'Association suisse d'économie forestière.

L'emploi du bois avait été, lors des dernières décennies, fortement délaissé en faveur d'autres combustibles, soi-disant modernes. Pour enrayer cet état de choses, l'Association suisse d'économie forestière fonda, il y a quelque douze ans, la Commission du bois de feu. La tâche de cette commission consiste à recouvrer, par des moyens appropriés, le débit pour le bois de feu. Un des principaux moyens est l'amélioration des systèmes de combustion. Des recherches scientifiques furent entreprises dans nos laboratoires d'essais de matériaux et le processus de la combustion du bois analysé dans ses moindres détails. Les résultats de ces recherches ont été mis en valeur par les constructeurs de fourneaux et poêles modernes.

La Commission du bois de feu introduisit l'estampille de qualité pour les systèmes de chauffage répondant aux qualités requises. A l'heure actuelle, 43 systèmes de fourneaux, de réchauds, de fours, de poêles, de chauffages centraux, de cheminées à catelles, etc., ont le droit de posséder cette estampille. A part ces 43 systèmes, la Commission du bois de feu a élaboré plusieurs types de fourneaux à catelles qui peuvent être construits par les quelque 400 membres de la Société suisse des maîtres poêliers-fumistes.

La consommation du bois de feu diminuera fortement après la guerre. Cette diminution est même dans l'intérêt de nos forêts. Toutefois, il s'agit de ne pas permettre que celle-ci ait lieu dans une proportion trop grande, afin qu'elle ne présente pas de dangers pour l'écoulement de notre production de bois de feu. C'est dans cet ordre d'idées et pour populariser le chauffage au bois, que la Commission du bois de feu a distribué dernièrement, à tous les architectes en Suisse, un petit livre en forme de classeur. Ce livre contient les données sur le chauffage au bois et la description complète des différentes installations. La Commission du bois de feu espère que, après la guerre, lors de la reprise des constructions, le chauffage au bois sera installé partout où il sied le mieux.

Ocfs.

Un superbe exemplaire du cerisier à grappes (*Prunus Padus* L.)

L'arbre dont nous reproduisons, ci-dessous, la photographie mesure, à hauteur de poitrine, 42 et 48 cm. de diamètre et une hauteur totale de 20 mètres. Il croît dans un peuplement du type du taillis composé, à Moos, entre Uitikon et Landikon, dans le canton de Zurich, à 570 mètres d'altitude. Ce peuplement recouvre une terrasse relativement plate, d'où



Un bel exemplaire du cerisier à grappes.

l'écoulement des eaux laisse quelque peu à désirer. Le sous-sol est formé par un terrain morainique provenant de la dernière période glaciaire. Le peuplement qui renferme ce bel arbre comprend un mélange de chênes et de charmes (querceto-carpinetum), ainsi que quelques aunes glutineux et frênes. Le sol est couvert d'un tapis herbeux dans lequel ressort particulièrement *Filipendula ulmaria*.

Sur le plateau suisse, on rencontre le cerisier à grappes essentiellement dans les peuplements mélangés de feuillus en station humide, dans les chênaies contenant une forte proportion d'aune noir, puis dans les groupes d'aune, tant du blanc que du noir, qui revêtent les berges de nos cours d'eau.

Quand il croît dans des peuplements d'aune blanc, le cerisier à grappes s'élève en altitude jusque dans la zone alpine. Au moment de sa floraison (mi-avril à mi-mai), il constitue un ornement admirable des boisés garnissant les berges de nos cours d'eau de la montagne.

Au sujet de l'utilisation du cerisier à grappes par l'homme, K. Hager écrit ce qui suit¹ : « Ses fruits, riches en tannin, sont fréquemment récoltés par des enfants qui les mangent volontiers. Son bois, très résistant, est utilisé pour la confection de cadres de fenêtres, de manches d'outils, des pieds de traîneaux, etc. Dans différentes régions, on évite son emploi dans la construction de bâtiments, pour cette raison que, suivant la croyance populaire, il attire les punaises. Cette croyance s'explique peut-être par le fait que le bois du peuplier à grappes répand une forte odeur rappelant celle d'amandes amères. » *H. Etter.*

(Trad.)

CHRONIQUE

Confédération

Ecole polytechnique fédérale. *Décès de Monsieur Paul Jaccard*, ancien professeur de botanique générale et de physiologie végétale à l'E. P. F. — Le 9 mai dernier est mort, après une courte maladie, à l'âge de 76 ans, le professeur retraité *Paul Jaccard*. Originaire de Ste-Croix (Vaud), il y naquit le 18 novembre 1869. Il fit d'abord ses études à l'Ecole normale de Lausanne, où il obtint son brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Il fonctionna quelque temps comme instituteur à Chexbres. Il suivit ensuite les cours de l'ancienne Académie et de l'Université de Lausanne, puis alla conquérir, à l'Université de Zurich, le doctorat ès sciences qu'il obtint « avec distinction ». Il compléta ses connaissances techniques à Paris et à Munich.

Rentré au pays, il enseigna durant quelques années les sciences naturelles au Collège cantonal et à l'Ecole normale, à Lausanne. En 1903, il fut nommé professeur à l'Ecole polytechnique fédérale et direc-

¹ *Pater K. Hager* : Verbreitung der wildwachsenden Holzarten im Vorderrheintal (Kanton Graubünden).